

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 93-0662/PR/CNR portant approbation du budget de la Caisse nationale de Retraites pour l'exercice 1998.

n° 93-0662/PR/CNR

Ministère
MINISTÈRE DES FINANCES

Date de publication
29 juin 1993

Numéro JO
n° 12 du 30/06/1993

Date du numéro
30 juin 1993

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

portant approbation du budget de la Caisse nationale de Retraites pour l'exercice 1998 arrêté par le conseil d'administration tant en recettes qu'en dépenses aux sommes de : un milliard cinq cent-quarante quatre millions neuf cent vingt mille francs Djibouti (1.544.929.000 FD).